



2 Règles / Comportement au quotidien / Usages.

2-4 Règles / Comportement au quotidien: tapage.

Différents types de tapages (à l'intérieur comme à l'extérieur) causés par les activités quotidiennes sont regroupés sous l'appellation "bruits de la vie quotidienne". Ces bruits incluent (1) les bruits dus aux équipements et aux installations de la maison tels que les appareils de climatisation, les machines à laver, les salles de bains et les toilettes; (2) les bruits issus des équipements sonores tels que les pianos, les chaînes stéréo et les téléviseurs; (3) les bruits causés par les animaux de compagnie tels que les chiens et les chats. Dans certains cas, les bruits d'escaliers ou de porte ainsi que les bruits provoqués par le fait de battre un futon pour en extraire la poussière sont considérés comme du tapage.

Il arrive souvent que des gens se plaignent de tapage venant d'appartements voisins. Bien que le niveau sonore causant irritation et plaintes varie selon les individus, gardez à l'esprit que la nuit, le moindre petit son peut s'entendre. Il est donc recommandé de ne pas faire de bruit après 21h.